



## RAPPORT ANNUEL 2012



ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE

15 Mars 2013

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 MARS 2013**

**S O M M A I R E**

A. Direction de SICABLE	3
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	4
C. Rapport de gestion du Conseil d'Administration	5
D. Résolutions	10
E. Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012	12
F. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes	18

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 MARS 2013**

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général)
- ✓ Société **PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE**  
(ayant pour représentant permanent Monsieur **Philippe Brault**)
- ✓ Société **E.T.D.E.Côte d'ivoire (anciennement SIDELAF)**  
(ayant pour représentant permanent Monsieur **Kouassi KOUADIO**)
- ✓ Monsieur **Roberto CARDI**
- ✓ Monsieur **Gérard LENCOT**
- ✓ Monsieur **Victor Delchan OUEDRAOGO**

**COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**Les titulaires**

PRICEWATERHOUSECOOPERS

ECR INTERNATIONAL

**Les suppléants**

ERNST & YOUNG

SIGECO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° CI-ABJ-B-1975-16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 MARS 2013**

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2012 et approbation de ce rapport ;
2. Rapport général des Commissaires aux comptes ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2013 ;
7. Composition du Conseil d'Administration - renouvellement de mandats.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° CI-ABJ-B-1975-16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 MARS 2013**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2012**

L'année 2012 a été marquée par plusieurs facteurs :

- tout d'abord, par un contexte international de crise qui affecte toutes les activités productives ;
- en suite, par un contexte en Côte d'Ivoire encore perturbé, mais avec les premiers signaux de reprise, liées essentiellement aux projets de reconstruction après crise post électoral ;
- enfin, par la poursuite de l'ouverture du marché de l'Afrique subsaharienne aux différents industriels des pays du Maghreb et d'autre pays en voie de développement, ce qui accroît la concurrence sur les prix, et a impacté en particulier les ventes à l'export.

**En Côte d'Ivoire**

Grace aux premiers signaux de reprise en Côte d'Ivoire, nos marchés traditionnels ont eu un certain essor, avec une évolution d'environ 16.5 % en valeur par rapport à l'exercice précédent.

Au total, le chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire a augmenté de 51% en valeur et de 45% en volume, en raison d'une augmentation des commandes de nos principaux clients dans la distribution et à la reprise générale des activités après la crise.

## A l'exportation

L'exercice 2012 a été marqué encore par une baisse des exportations, soit en volume de - 16.4 % et en valeur - 14.2 % à 1 061 millions de francs CFA. Cette évolution est due à la pression sur les prix à l'étranger amenée par l'augmentation des acteurs dans l'arène compétitive.

## 2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

### a. Activité commerciale et industrielle

Par rapport à l'année précédente, l'évolution des ventes et de la production réalisées se présente comme suit :

- Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2012 se sont établies à 1 653 tonnes en progression par rapport à l'année précédente, pour un montant de 7 042 millions de FCFA, soit une hausse 46,7 % en valeur.
- Les ventes de marchandises sont pratiquement constantes passant de 1 095 millions de FCFA à 1 097 millions de FCFA ; soit +0,2%.
- Le chiffre d'affaires tiré des prestations de services et ventes de produits divers est de 111 millions de FCFA à comparer à 94 millions de FCFA en 2011.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 8 250 millions de FCFA contre 5 989 millions de FCFA en 2011, en hausse de 38%.

Sur le plan industriel, l'ensemble de l'activité s'inscrit en hausse, amenant un niveau de production annuelle de 1.688 tonnes contre 1.280 tonnes l'an dernier.

Cette hausse est liée à la reprise des activités en Côte d'Ivoire après la crise qui a générée une charge régulière de production pendant toute l'année.

### b. Achats consommés

L'année 2012 a vu une variation des cours LME sur nos principales matières premières (+5% sur le cuivre et +3% sur l'aluminium) et le maintien de la Côte d'Ivoire dans la catégorie "risque pays élevé" (source : Euler Hermes)

### c. Impôts et taxes

L'impôt BIC est en hausse passant de 142 millions de FCFA à 354 millions de FCFA.

### d. Provisions pour dépréciation et amortissements

#### Stocks

En baisse de 243 millions de FCFA par rapport à l'exercice 2011, cette nette diminution est liée à une meilleure planification et à la réduction des stocks d'encours.

#### Provision pour pertes et profits divers

La provision pour pertes et profits divers est arrêtée à 9 millions de FCFA.

#### Clients

La provision pour dépréciation des comptes clients, à été arrêtée à 415 millions de FCFA, soit une hausse de 1 millions de FCFA par rapport à la même période de l'exercice précédent.

#### Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en hausse de 14% à 99 millions de FCFA.

#### e. Provisions réglementées, dettes financières et ressources assimilées

##### Provision pour fluctuation des cours (PFC)

SICABLE est admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

L'évolution du cours LME des métaux et l'état des stocks en fin d'année a pour effet une légère augmentation de la provision, qui s'atteste à 364 millions de FCFA au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 2% par rapport au 31 décembre 2011.

##### Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'évolution des affaires pendantes devant les Tribunaux, le niveau des provisions pour risques et litiges s'élève à 16 millions de FCFA

#### f. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2012 atteignent un niveau de 93 millions de FCFA, contre 25 millions de FCFA en 2011.

#### g. Trésorerie

La situation de trésorerie s'est améliorée pendant l'année grâce à une amélioration de la gestion des flux d'approvisionnement.

A la clôture de l'exercice, la situation de trésorerie est excédentaire de 4 482 millions de FCFA, en forte hausse de 828 millions de FCFA par rapport à la même période de l'année dernière.

#### h. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 présentent un bénéfice net d'impôt de 970.832.267 FCFA se décomposant comme suit :

- Bénéfice d'exploitation	: +	1.338.518.836 FCFA
- Résultat financier	: +	23.528.213 FCFA
- Résultat H.A.O.	: -	36.790.032 FCFA
- Impôts sur les bénéfices	: -	354.424.750 FCFA
		-----
Bénéfice net d'impôt	: +	970.832.267 FCFA

#### i. Affectation du résultat de l'exercice

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 970.832.267 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 2.096.688.839 FCFA, soit une somme de 3.067.521.106 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts	: 970.880.000 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau »	: 2.096.641.106 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 6.560 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 5.904 FCFA.

Le compte « report à nouveau » restera à 2.096.641.106 FCFA.

### 3. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et vous aurez à statuer sur chaque convention figurant dans ce rapport spécial.

### 4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - RENOUELEMENT DE MANDATS

Les mandats suivants arrivent à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale :

- Le mandat d'administrateur de Roberto CARDI
- Le mandat d'administrateur de Frederic TAILHEURET

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Administrateur de MM. CARDI et TAILHEURET pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.



## 5. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2013

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2013.

## 6. PERSPECTIVES ANNEE 2013

Le contexte de reprise suite à la crise, de permanence d'un certain manque de visibilité sur les temps et l'amplitude de la reprise de l'économie ivoirienne, ainsi que sur la reprise des opérations par les investisseurs étrangers (banque mondiale, FMI, .etc), conduit SICABLE à rester prudent sur les risques clients et à être attentif afin de saisir les opportunités qui se présenteront.

Au plan industriel, les actions d'efficience seront poursuivies, afin de retrouver le niveau d'efficience perdu pendant la période de crise et de ne pas trop impacter la marge opérationnelle.

Sur le plan commercial, la Société essaiera de récupérer à l'exportation les positions chez ses clients historiques.

Les besoins de financement de l'entreprise, à court terme, seront couverts par ses fonds propres.

Conseil d'administration

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 MARS 2013**

**TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2013**

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve ce rapport du Conseil d'Administration ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et, après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention d'assistance technique entre SICABLE et PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE conclue en date du 27.02.2009 qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention de recouvrement par SICABLE pour le compte de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, d'une créance détenue par PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat Ivoirien moyennant une commission fixée à 285.000 € (deux cent quatre vingt cinq mille euros).

Cette convention a été conclue en date du 22.12.2006 et est toujours en cours.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président, au Directeur Général, aux Directeurs Généraux Adjointes et à tous les Administrateurs.

#### Sixième résolution

L'Assemblée générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 970.832.267 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 2.096.688.839 FCFA, soit une somme de 3.067.521.106 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts : 970.880.000 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau » : 2.096.641.106 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 6.560 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 5.904 FCFA.

Le compte « report à nouveau » restera à 2.096.641.106 FCFA.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2013, au Conseil d'Administration.

#### Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Roberto CARDI pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Frederic TAILHEURET pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone Industrielle Vrld  
 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF**

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
 Durée : 12 mois

Réf.	ACTIF	Exercice 2012			Exercice 2011			Variation
		Brut	Amort./Prov.	Net	Brut	Amort./Prov.	Net	
	<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>							
AA	<b>Charges immobilisées</b>							
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AA	0	0	0	0	0	0	0
AD	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0	0
AF	Brévetés, licences, logiciels	57 616 854	22 243 641	35 373 213	118 882 036	39 459 770	79 422 266	(44 049 053)
AG	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AD	57 616 854	22 243 641	35 373 213	118 882 036	39 459 770	79 422 266	(44 049 053)
AI	<b>Immobilisations corporelles</b>							
AJ	Terrains	0	0	0	0	0	0	0
AK	Bâtiments	520 297 081	478 217 553	42 079 528	520 297 081	472 174 517	48 122 564	(6 043 036)
AL	Installations et agencements	192 254 507	182 778 427	9 476 080	212 942 269	204 376 247	8 566 022	910 058
AM	Matériel	3 435 902 870	3 143 281 928	292 620 942	3 752 259 125	3 464 787 103	287 472 022	5 148 920
AN	Matériel de transport	18 032 416	18 032 416	0	25 832 416	25 832 416	0	0
	TOTAL AI	4 166 486 874	3 822 310 324	344 176 550	4 511 330 891	4 167 170 283	344 160 608	15 942
	cf. fichier immos+encours TOTAL AA+AD+AI	4 224 103 728	3 844 553 965	379 549 763	4 630 212 927	4 206 630 053	423 582 874	(44 033 111)
AP	<b>Avances et acomptes sur immobilisations</b>	0	0	0	0	0	0	0
AQ	<b>Immobilisations financières</b>							
AR	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0
AS	Autres immobilisations financières	40 731 863	0	40 731 863	46 061 863	21 095 000	24 966 863	15 765 000
	TOTAL AP	40 731 863	0	40 731 863	46 061 863	21 095 000	24 966 863	15 765 000
AW	(1) dont H.A.O. Brut _____ Net _____							
AZ	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	4 264 835 591	3 844 553 965	420 281 626	4 676 274 790	4 227 725 053	448 549 737	(28 268 111)
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>							
BA	<b>Actif circulant H.A.O.</b>	0	0	0	0	0	0	0
BB	<b>Stocks</b>							
BC	Marchandises	548 134 898	162 748 069	385 386 829	533 249 258	111 577 854	421 671 404	(36 284 575)
BD	Matières premières et autres approvisionnement	648 729 278	4 110 814	644 618 464	618 150 056	14 395 714	603 754 342	40 864 122
BE	En-cours	223 106 466	52 579 550	170 526 916	465 936 608	35 791 423	430 145 185	(259 618 269)
BF	produits fabriqués	799 739 490	63 586 395	736 153 095	831 549 170	107 524 231	724 024 939	12 128 156
	TOTAL BB	2 219 710 132	283 024 828	1 936 685 304	2 448 885 092	269 289 222	2 179 595 870	(242 910 566)
BG	<b>Créances et emplois assimilés</b>							
BH	Fournisseurs, avances versées	18 944 073	0	18 944 073	12 948 095	0	12 948 095	5 995 978
BI	Clients	1 973 992 940	415 020 642	1 558 972 298	1 931 341 369	413 924 830	1 517 416 539	41 555 759
BJ	Autres créances	194 638 422	1 348 000	193 290 422	219 717 054	640 000	219 077 054	(25 786 632)
	TOTAL BG	2 187 575 435	416 368 642	1 771 206 793	2 164 006 518	414 564 830	1 749 441 688	21 765 105
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	4 407 285 567	699 393 470	3 707 892 097	4 612 891 610	683 854 052	3 929 037 558	(221 145 461)
	<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>							
BQ	Titres de placement	0	0	0	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	799 504 621		799 504 621	642 716 694		642 716 694	156 787 927
BS	Banques, chèques postaux, caisse	3 682 437 837		3 682 437 837	3 011 681 073		3 011 681 073	670 756 764
BT	<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)</b>	4 481 942 458	0	4 481 942 458	3 654 397 767	0	3 654 397 767	827 544 691
BU	<b>Écarts de conversion-Actif (IV)</b> (perte probable de change)	0		0	0		0	0
BT	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	13 154 063 616	4 543 947 435	8 610 116 181	12 943 564 167	4 911 579 105	8 031 985 062	578 131 119

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
 Numéro d'identification 7502029 Z

## BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
 Durée : 12 mois

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2012	Exercice 2011	Variation
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
<b>CA</b>	<b>Capital</b>	<b>740 000 000</b>	<b>740 000 000</b>	
CB	Actionnaires capital non appelé			
<b>CC</b>	<b>Primes et réserves</b>			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Écarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles <i>Réserve légale</i>	148 000 000	148 000 000	
CG	Réserves libres <i>Réserves F.N.I.</i>	375 547 661	375 547 661	
CH	Report à nouveau + ou -	2 096 688 839	2 125 356 216	(28 667 377)
CI	<b>Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)</b>	<b>970 832 267</b>	<b>341 332 623</b>	<b>629 499 644</b>
	TOTAL CC	<b>3 591 068 767</b>	<b>2 990 236 500</b>	<b>600 832 267</b>
<b>CK</b>	<b>Autres capitaux propres</b>			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés <i>(PFC)</i>	364 241 019	358 131 410	6 109 609
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>4 695 309 786</b>	<b>4 088 367 910</b>	<b>606 941 876</b>
	<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charge <i>(Risques/Litiges)</i>	1 130 877 998	488 785 576	642 092 422
DE	(1) dont H.A.O. =			
<b>DF</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>1 130 877 998</b>	<b>488 785 576</b>	<b>642 092 422</b>
<b>DG</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>5 826 187 784</b>	<b>4 577 153 486</b>	<b>1 249 034 298</b>
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	13 173 454	16 322 205	(3 148 751)
DI	Clients, avances reçues	493 434 192	710 337 486	(216 903 294)
DJ	Fournisseurs d'exploitation	854 621 671	1 014 720 411	(160 098 740)
DK	Dettes fiscales	1 325 140 176	1 072 516 959	252 623 217
DL	Dettes sociales	8 163 552	5 335 967	2 827 585
DM	Autres dettes	89 395 352	76 221 603	13 173 749
DN	Risques provisionnés		559 376 945	(559 376 945)
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	<b>2 770 754 943</b>	<b>3 438 509 371</b>	<b>(667 754 428)</b>
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 783 928 397</b>	<b>3 454 831 576</b>	<b>(670 903 179)</b>
	<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts			
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>			
<b>DV</b>	<b>Écarts de conversion-Passif (V)</b> (gain probable de change)			
<b>BT</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>8 610 116 181</b>	<b>8 031 985 062</b>	<b>578 131 119</b>

Désignation de l'entreprise  
Adresse de l'entreprise

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
Rue du textile, Zone industrielle Vridi

### COMPTE DE RÉSULTAT (1ère partie)

Numéro d'identification

7502029 Z

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
Durée : 12 mois

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2012 12 mois	Exercice 2011 12 mois	Variation
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
RA	Achats de marchandises	914 858 366	1 014 204 407	(99 346 041)
RB	- Variation de stocks (- ou +)	(14 885 640)	(310 802 693)	295 917 053
	<b>TOTAL</b>	<b>899 972 726</b>	<b>703 401 714</b>	<b>196 571 012</b>
	<i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	3 885 997 569	3 055 506 559	830 491 010
RD	- Variation de stocks (- ou +)	(30 579 222)	(6 875 177)	(23 704 045)
	<b>TOTAL</b>	<b>3 855 418 347</b>	<b>3 048 631 382</b>	<b>806 786 965</b>
	<i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>			
RE	Autres achats	353 843 164	244 792 986	109 050 178
RH	- Variation de stocks (- ou +)			
RI	Transports	222 056 923	251 799 510	(29 742 587)
RJ	Services extérieurs	869 060 620	902 454 984	(33 394 364)
RK	Impôts et taxes	40 874 822	41 677 529	(802 707)
	Autres charges - PP divers	8 871 510	14 100 962	(5 229 452)
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation de Stocks	13 735 606	269 289 222	(255 553 616)
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation Clients	57 484 671	479 402 930	(421 918 259)
RL	<b>Total Autres charges</b> <i>(cpté 65 : PP+prov stocks &amp; clients)</i>	<b>80 091 787</b>	<b>762 793 114</b>	<b>(682 701 327)</b>
	<b>TOTAL</b> <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	<b>1 565 927 316</b>	<b>2 203 518 123</b>	<b>(637 590 807)</b>
RP	Charges de personnel (1) <i>(1) dont personnel extérieur</i>	652 223 795	583 536 494	68 687 301
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>			
	Dotations aux amortissements	99 112 952	86 749 587	12 363 365
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)			
	Dotation Risques Provisionnés	642 092 422		642 092 422
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)	364 241 019	358 131 410	6 109 609
RS	<b>Dotations aux amortissements et provisions</b> <i>(Amortissements + IDR + PFC)</i>	<b>1 105 446 393</b>	<b>444 880 997</b>	<b>660 565 396</b>
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>8 078 988 577</b>	<b>6 983 968 710</b>	<b>1 095 019 867</b>
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>			

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2012 12 mois	Exercice 2011 12 mois	Variation
TA	Ventes de marchandises	1 097 382 307	1 094 974 251	2 408 056
TB	<i>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</i>	<b>197 409 581</b>	<b>391 572 537</b>	
TC	Ventes de produits fabriqués	7 076 511 862	4 800 339 433	2 276 172 429
TD	Travaux, services vendus	76 509 272	93 751 188	(17 241 916)
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	(274 639 822)	454 739 221	(729 379 043)
TF	Production immobilisée	878 387	5 230 060	(4 351 673)
	<b>TOTAL</b>	<b>6 879 259 699</b>	<b>5 354 059 902</b>	<b>1 525 199 797</b>
TG	<i>MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&amp;RD)</i>	<b>3 023 841 352</b>	<b>2 305 428 520</b>	
TH	Produits accessoires * <i>(ventes emballages = cpté 707)</i>			
TI	<i>CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH)</i>	<b>8 250 403 441</b>	<b>5 989 064 872</b>	<b>2 261 338 569</b>
TJ	<i>dont à l'exportation</i>	<b>1 060 983 579</b>	<b>1 236 734 053</b>	<b>(175 750 474)</b>
	<i>%</i>	<b>12,86%</b>	<b>20,65%</b>	
TK	Subventions d'exploitation			
	Autres produits - PP divers	467 676 193	13 939 681	
	Autres produits - Reprise provision Stocks		118 411 941	
	Autres produits - Reprise provision Clients	615 057 804	505 272 599	
TL	<b>Autres produits</b> <i>(cpté 75 : PP+repr.prov stocks &amp; clients)</i>	<b>1 082 733 997</b>	<b>637 624 221</b>	<b>445 109 776</b>
TN	<i>VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)</i>	<b>2 738 057 614</b>	<b>1 131 107 155</b>	<b>1 606 950 459</b>
TQ	<i>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)</i>	<b>2 085 833 819</b>	<b>547 570 661</b>	<b>1 538 263 158</b>
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)			
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)	358 131 410	358 375 459	(244 049)
TS	<b>Reprises de provisions</b> <i>(IDR+ PFC)</i>	<b>358 131 410</b>	<b>358 375 459</b>	<b>(244 049)</b>
TT	Transferts de charges			
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 417 507 413</b>	<b>7 445 033 833</b>	<b>1 972 473 580</b>
<b>TX</b>	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b> <i>(bénéfice (+) ; Perte (-))</i>	<b>1 338 518 836</b>	<b>461 065 123</b>	<b>877 453 713</b>

Désignation de l'entreprise  
Adresse de l'entreprise

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
Rue du textile, Zone industrielle Vridi

## COMPTE DE RÉSULTAT (2ème partie)

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
Durée : 12 mois

Numéro d'identification

7502029 Z

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2012 12 mois	Exercice 2011 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
SA	Frais financiers			
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
SF	Total des charges financières			
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>			
SH	Total des charges des activités ordinaires	8 078 988 577	6 983 968 710	1 095 019 867
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)	37 860 032	3 645 006	34 215 026
SL	Charges H.A.O.			
SM	Dotations H.A.O. <i>(dot. Risques &amp; Litiges)</i>		9 660 716	(9 660 716)
SO	Total des charges H.A.O.	37 860 032	13 305 722	24 554 310
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	354 424 750	141 979 426	212 445 324
SS	Total participation et impôts	354 424 750	141 979 426	212 445 324
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	8 471 273 359	7 139 253 858	1 332 019 501
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>			

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2012 12 mois	Exercice 2011 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
UA	Revenus financiers	2 109 500	19 684 536	(17 575 036)
UC	Gains de change	323 713	3 197 688	(2 873 975)
UD	Reprises de provisions	21 095 000		21 095 000
UE	Transferts de charges			
UF	Total des produits financiers	23 528 213	22 882 224	645 989
UG	RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)	23 528 213	22 882 224	645 989
UH	Total des produits des activités ordinaires	9 441 035 626	7 467 916 057	1 973 119 569
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)			
	(+ ou -)	1 362 047 049	483 947 347	878 099 702
UJ	(1) dont impôt correspondant	490 919 000	382 857 250	108 061 750
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK*	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)	1 070 000	4 030 424	(2 960 424)
UL	Produits H.A.O.			
UM	Reprises H.A.O. <i>(Repr. Risques &amp; Litiges)</i>		8 640 000	(8 640 000)
UN	Transferts de charges			
UO	Total des produits H.A.O.	1 070 000	12 670 424	(11 600 424)
UP	RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)	(36 790 032)	(635 298)	(36 154 734)
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	9 442 105 626	7 480 586 481	1 961 519 145
UZ	RÉSULTAT NET			
	bénéfice (+) ; Perte (-)	970 832 267	341 332 623	629 499 644

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
 Durée : 12 mois

### 1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE

#### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des  
 + Produits encaissables restants } cessions d'actif immobilisé

		E.B.E. (=TQ)	
(SA) Frais financiers		(TT) Transferts de charges d'exploitation	2 085 833 819
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers	2 109 500
(SL) Charges H.A.O.		(UE) Transferts de charges financières	
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	323 713
(SM) Risque & charges		(UL) Produits H.A.O.	
(SR) Impôts sur le résultat	354 424 750	(UN) Trnsferts de charges H.A.O.	
<b>Total (I)</b>	<b>354 424 750</b>	<b>Total (II)</b>	<b>2 088 267 032</b>

CAFG : Total (II)-Total (I)= 1 733 842 282 N-1= 418 812 743

#### AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)  
 AF = 1 733 842 282 370 000 000 1 363 842 282 N-1= (439 587 257)  
 (+) (-)

#### VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks(2) + Var. Créances(2) + Var. Dettes circulantes(2)

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	36 284 575
(BD) Matières premières	40 864 122	ou	
(BE) En-cours		ou	259 618 269
(BF) Produits fabriqués	12 128 156	ou	
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>		ou	<b>242 910 566</b>

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	5 995 978	ou	
(BI) Clients	41 555 759	ou	
(BJ) Autres créances		ou	25 786 632
(BU) Ecart de conversion-Actif		ou	
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	<b>21 765 105</b>	ou	

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues	216 903 294	ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	160 098 740	ou	
(DK) Dettes fiscales		ou	252 623 217
(DL) Dettes sociales		ou	2 827 585
(DM) Autres dettes		ou	13 173 749
(DD) Provisions financières		ou	
(DN) Risques provisionnés	559 376 945	ou	
(BU) Ecart de conversion- Passif		ou	
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>667 754 428</b>	ou	

**VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)** 446 608 967 ou

#### EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	Exercice 2012		Exercice 2011
Excédent brut d'exploitation	2 085 833 819		547 570 661
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	(446 608 967)		(978 170 034)
- Production immobilisée (TF)	(878 387)		(5 230 060)
<b>EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>1 638 346 465</b>		<b>(435 829 433)</b>



Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : 31 décembre 2012  
 Durée : 12 mois

### 2è PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2012		Exercice 2011
		Emplois	Ressources	(E- ; R+)
	<b>I. INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)		////////////////////	
	<b>Croissance interne</b>			
FB	Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles	7 267 251		(4 233 250)
FC	Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles	85 672 622	1 070 000	(16 501 107)
	<b>Croissance externe</b>			
FD	Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		5 330 000	3 170 470
<b>FF</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAL (net)</b>	<b>86 539 873</b>	ou	<b>(17 563 887)</b>
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)</b>	446 608 967	ou	(978 170 034)
<b>FH</b>	<b>A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF+FG)</b>	<b>533 148 840</b>	ou	<b>(995 733 921)</b>
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>	3 148 751	ou	(1 800 000)
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b> Rembst. (selon échéancier) des emprunts et dettes financières		////////////////////	
<b>FK</b>	<b>B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER</b>	<b>536 297 591</b>	ou	<b>(997 533 921)</b>
FL	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b> Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	370 000 000	1 733 842 282	(439 587 257)
	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
<b>FS</b>	<b>C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	ou	<b>1 363 842 282</b>	<b>(439 587 257)</b>
<b>FT</b>	<b>EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)</b>	ou	<b>827 544 691</b>	<b>(1 437 121 178)</b>
	<b>VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>			
	Trésorerie nette (+ ou -)			
FU	à la clôture de l'exercice : 4 481 942 458			
FV	à l'ouverture de l'exercice : 3 654 397 767			
	Variation ----> 827 544 691			
<b>FW</b>	<b>Variation Trésorerie : (+si Emploi ; - si Ressources)</b>	<b>827 544 691</b>	ou	<b>(1 437 121 178)</b>
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <<différences bilantielles>>.

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement	(F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou	1 277 302 409
Variation du B.F. global	(B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou	449 757 718
Variation de la trésorerie	(T) : T(N) - T(N-1)	ou	827 544 691
	TOTAL	<b>1 277 302 409</b>	<b>1 277 302 409</b>



Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361 Abidjan 01

ECR International

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14  
01 BP.4050 Abidjan 01

**SICABLE**

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012)**

Immeuble Alpha "2000"  
2<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14  
01 BP.4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires  
de SICABLE S.A  
15 B.P. 35 Abidjan 15  
Côte d'Ivoire

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA  
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012)**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SICABLE

Page 2

---

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Nous n'avons été avisés d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2012.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE****2.1 Contrat d'agence non exclusif****Administrateur concerné**

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Laurent TARDIF.

**Nature et modalités**

La société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France a désigné la SICABLE comme agent aux fins de commercialiser et promouvoir la vente de ses produits auprès de clients dont la liste est jointe à la dite convention.

En contrepartie de ses diligences, la convention prévoit pour la SICABLE une rémunération sous la forme d'une commission de 5% du montant total du contrat pour l'ensemble des ventes.

Aucune vente n'a été réalisée et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**2.2 Mandat de recouvrement du crédit de TVA de F.CFA 538 millions détenu par PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat de Côte d'Ivoire****Administrateur concerné**

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Philippe BRAULT.

**Nature et modalités**

La société PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France qui détient une créance de F.CFA 538 millions sur l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de crédit de TVA a donné mandat à la SICABLE pour le recouvrement de cette somme.

En contrepartie de ses diligences, la convention prévoit une rémunération forfaitaire de F.CFA 187 millions pour la SICABLE à l'encaissement du crédit de TVA, les frais et/ou débours éventuels étant à sa charge.

SICABLE

Page 3

Aucun recouvrement n'est intervenu au 31 décembre 2012 et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE.

## 2.2 Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE

### Administrateur concerné

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Philippe BRAULT.

### Nature et modalités

Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur des facturations de câbles fabriqués par SICABLE après déduction des taxes, rabais, ristournes, remises et escomptes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la redevance versée et comptabilisée s'élève à F.CFA 271 millions hors taxes.

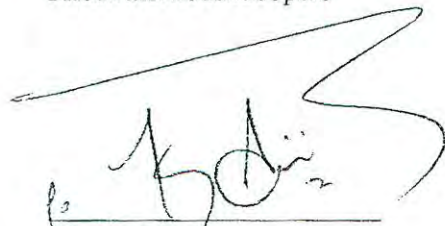
## 3. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice 2012, la société a couvert les frais de déplacement et de séjour en Côte d'Ivoire des administrateurs pour la participation à la réunion du Conseil d'administration consacrée à l'arrêté des comptes de l'exercice 2011, pour un montant total de F.CFA 10 millions.

Abidjan, le 22 février 2013

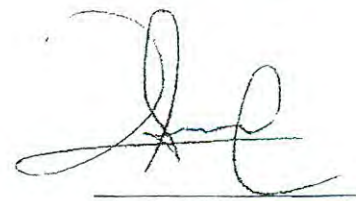
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou  
Associé

ECR International



Charles Aïé  
Associé



**ECR International**

Immeuble Alpha "2000"  
2<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14  
01 BP.4050 Abidjan 01

**SICABLE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS  
DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES  
COMMERCIALES ET DU GIE**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012)**

**SICABLE**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012)**

Immeuble Alpha "2000"  
2<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14  
01 BP.4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires  
de SICABLE S.A  
15 BP. 35 Abidjan 15  
Côte d'Ivoire

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS DE LA SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012)**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

**1. Opinion sur les états financiers annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du SYSCOA.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note aux états financiers portant sur des provisions de F.CFA 1 834 millions relatives à des litiges et procédures de redressements douaniers en cours. L'issue de ces litiges et procédures, de même que leurs conséquences sur les comptes de la SICABLE au 31 décembre 2012 peuvent difficilement être estimés à ce jour.

## **2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne**

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre du dispositif de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2012 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

## **3. Autres vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

SICABLE  
Page 3

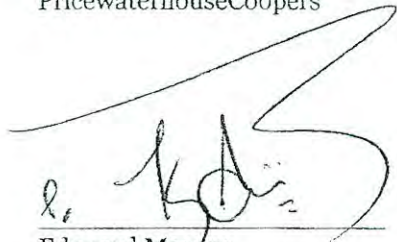
---

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 22 février 2013

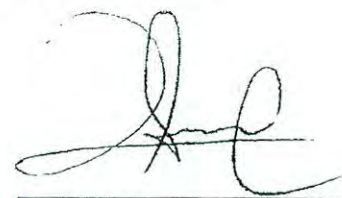
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou  
Associé

ECR International



Charles Aïé  
Associé